



**LA GARDE DES SCEAUX  
MINISTRE DE LA JUSTICE**

Paris, le **20 MARS 2014**

N/Réf. : 201310077701

Monsieur le Président,

Vous avez appelé mon attention sur le projet de réforme des cours d'appel, et ses conséquences pour le département du Gard, notamment quant au sort de la cour d'appel de Nîmes. Vous vous interrogez également sur le principe d'un alignement du ressort de chaque cour d'appel sur celui des régions administratives.

Les discussions engagées se poursuivent au niveau des juridictions et je souhaite dégager un consensus le plus large possible sur ce que doit être le service public de la justice dans les années à venir.

Je tiens par la présente à vous apporter les éléments de nature à rassurer les citoyens et justiciables du Gard mais aussi les magistrats, fonctionnaires et professionnels du droit au sein de la cour d'appel de Nîmes.

Comme j'ai pu le dire au Sénat le 25 février dernier, il n'y aura pas de fermeture de site judiciaire, ni s'agissant de la cour d'appel de Nîmes, ni ailleurs.

Dans le cadre de la réforme judiciaire en cours de consultation, j'ai souhaité que la question des cours d'appel soit évoquée. En effet, la proximité de la justice est une priorité, comme l'a souligné le Président de la République. Elle se conçoit, à mon sens, tant pour le premier que pour le deuxième degré de juridiction.

Il ne s'agit donc pas de supprimer des implantations, comme lors de la réforme de la carte judiciaire de 2008 qui a été effectuée sans aucune concertation. Il n'y aura aucune fermeture de sites judiciaires mais au contraire un renforcement des sites actuels. Par ailleurs, je me suis engagée à ce que les magistrats et les fonctionnaires soient toujours nommés sur les sites, comme aujourd'hui.

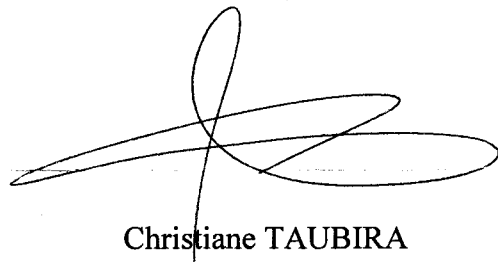
.../...

Monsieur Simon SUTOUR  
Président de la Commission des Affaires Européennes  
Sénateur du Gard  
4 B, rue Bourdaloue  
30000 NIMES

Cette réforme judiciaire doit permettre à la justice d'être au plus près des besoins de droit et je sais combien ils sont importants dans votre département.

Je mesure tout l'attachement que vous et vos concitoyens portez à la cour d'appel de Nîmes, comme l'a montré la création d'une association pour son maintien. Des élus du Gard et de la ville de Nîmes ont été reçus, à ce sujet, par mon cabinet. Soyez assuré de l'attention que je porte à la situation de la région Languedoc-Roussillon, et plus particulièrement au département du Gard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name.

Christiane TAUBIRA